

Conférences de la souveraineté alimentaire Région Auvergne-Rhône-Alpes



Synthèse régionale - Groupe transversal
Eau, Montagne, Emploi & Formation, Énergie,
Acceptabilité & Implication du consommateur





**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



aria
Auvergne-Rhône-Alpes
Industries Agroalimentaires



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Cette synthèse a été réalisée en compilant les différentes contributions émises par les acteurs régionaux dans le cadre du questionnaire en ligne et lors du groupe transversal qui s'est réuni le 22 juin 2026 à Lyon sous la présidence de Aurélien Clavel, président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère.

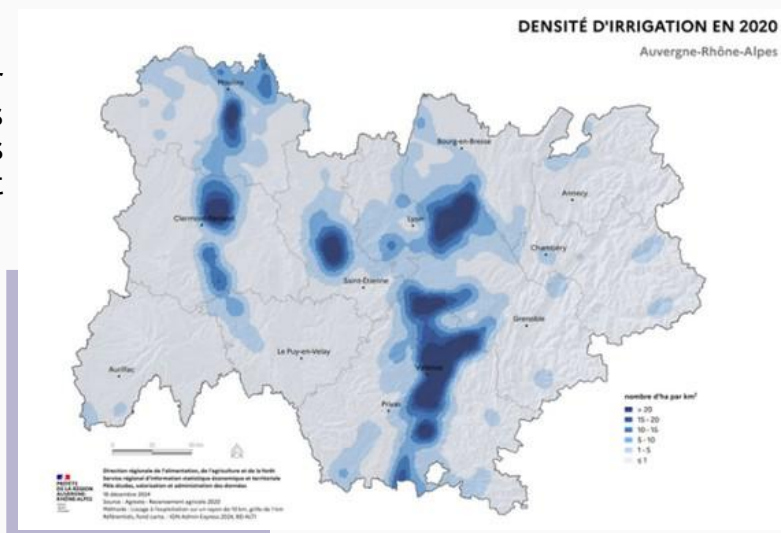
SOMMAIRE

1. Eau	3
2. Énergie	7
3. Emploi & Formation	13
4. Acceptabilité & implication des consommateurs.....	18
5. Spécificité des zones de montagnes.....	21

Dans le **contexte actuel de changement climatique**, la quantité d'eau disponible devient de moins en moins équilibrée au cours de l'année, avec des périodes de sécheresse et des périodes de fortes précipitations. Le **partage de la ressource en eau est donc primordial**, concernant à la fois la production et la transformation. Dans une dynamique d'augmentation de la production et de la transformation pour la souveraineté alimentaire, le besoin en eau va être d'autant plus grand, soulevant ainsi la question de manière plus préoccupante.

Spécificités régionales face aux enjeux de souveraineté :

Cette irrigation est indispensable sur les terrains légers et peu profonds ainsi que sur la quasi-totalité des cultures sous contrat (semences) et en cultures spécialisées (maraîchage, arboriculture). (CRA)



Spécificités régionales face aux enjeux de souveraineté :

Contexte / spécificités régionales

Une gouvernance multiple : la région AURA est concernée par trois agences de l'eau

La région se caractérise par la présence de 3 bassins versants et donc une gestion de l'eau par trois agences distinctes : Rhône-Méditerranée-Corse, Loire-Bretagne et Adour-Garonne avec des différences d'approches entre agences.

Des territoires plus ou moins structurés sur le plan de la maîtrise d'ouvrage

La structuration des acteurs de l'eau, varie selon les territoires, avec des outils de pilotage et des infrastructures plus ou moins développés. Certains sont couverts par des syndicats qui disposent de moyens et sont capable de développer de l'ingénierie de projets, d'autres présentent une structuration des acteurs très atomisée,

Diversité de territoires et diversité de productions

Les territoires présentent des contrastes marqués : zones de plaine et de montagne, conditions pédoclimatiques variées, et des productions très diversifiées (étangs de la Dombes pour la pisciculture, réseaux d'étangs en Drôme, etc.).

Cette diversité s'accompagne de besoins en eau très différents, notamment pour l'irrigation, l'élevage ou les cultures spécialisées comme les fruits et légumes.



Un accès à l'eau inégal selon les territoires :

Les ressources disponibles, qu'elles soient superficielles, profondes ou issues de barrages, sont inégalement réparties, et leur gestion dépend des contraintes hydrologiques et gouvernances locales. L'accès à l'eau est ainsi également très inégal pour les différents territoires et acteurs de la région.

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte **10 000 exploitations** irrigables soit **12 %** des exploitations irrigables françaises. **1 exploitation sur 5** est concernée sur le territoire régional. Les **187 100 ha** de surfaces irrigables de la région représentent **8 %** de la sole irrigable française. En fonction des rotations culturales, environ **108 000 ha** sont irrigués chaque année, soit **7 %** de la surface agricole utile régionale. (CRA)

Certains secteurs se caractérisent par une concurrence marquée entre les différents secteurs d'activité pour l'accès à l'eau : eau potable, agriculture, industrie, tourisme. L'enjeu de réfléchir sous le prisme multi-usages prend ainsi tout son sens. La concurrence entre modèles agricoles pour l'accès à l'eau est également une réalité dans certains territoires.

Même si la région bénéficie annuellement d'une quantité d'eau relativement importante, les sécheresses, de plus en plus fréquentes et marquées traduisent une répartition de l'eau inégale dans le temps qui nécessite à revoir la gestion de l'eau afin qu'elle puisse rester disponible toute l'année afin de soutenir les activités économiques fortement liées entre elles. Les exploitant agricoles aussi bien que les industries dépendent fortement de la ressource en eau. **Se pose alors la question de la priorisation des usages et de la gestion de l'eau dans le temps :** économies d'eau, stockage de l'eau, solutions fondées sur la nature pour améliorer la résilience des territoires.

La diminution du nombre de producteurs réduit les moyens financiers disponibles pour l'entretien des réseaux vieillissants notamment. Par ailleurs, certains acteurs déplorent que la région accuse un retard en matière de stockage avec des projets souvent bloqués par des procédures longues ou des contentieux. L'agriculture, bien que touchée par les crises, peine à s'adapter, notamment en matière d'irrigation ou de gestion des sols. Enfin, l'harmonisation des politiques entre les agences de l'eau et la coordination entre filières restent des défis majeurs pour une gestion équilibrée.

Au défi de la quantité d'eau tout au long de l'année, s'ajoute celui de la qualité de l'eau, notamment dans les secteurs à enjeux de type aires d'alimentation de captage, têtes de bassins.





Freins

Contentieux (recours, procédures) sur de nombreux projets de stockage parfois portés par des personnes sans lien avec le territoire ;

Délais administratifs, accès au foncier et contraintes réglementaires ;

Exclusion du multi-usages dans conditions d'éligibilité du fonds hydraulique par exemple ;

Articulation de certaines politiques de l'eau : ex. plan eau, AP sécheresses départementaux, PTGE... ;

Hétérogénéité d'appréciations et contraintes différentes selon les bassins ;

Investissements lourds ;

Manque de données pour arbitrages : (transpiration des végétaux, besoins des sols) ;

Absence de syndicats et de maîtrise d'ouvrage identifiée sur certains bassins

Leviers

Plusieurs obstacles entravent une gestion optimale de l'eau. Au-delà des questions de gouvernance et de portage (maîtrise d'ouvrage), il s'agit de trouver des modèles économiques adaptés qui permettent de développer l'accompagnement des filières.

Institutionnellement, une simplification administrative (accès au foncier, procédures) et un portage local des dossiers à enjeux y compris par préfet permettraient d'accélérer les projets.

Des **sanctions financières** pour les acteurs procédant à des recours abusifs pourraient aussi limiter les blocages.

Techniquement, la recherche agronomique : outils d'aide à la décision, optimisation des assolements, recherches variétales et l'innovation (circuits fermés, réutilisation de l'eau, hydrogénération régénérative offrent des solutions concrètes.

Mettre en œuvre de politiques de stockage de l'eau multi-usages et **mobilisation collective** pour sécuriser le foncier dans les endroits adaptés : proximité de la ressource et ses utilisateurs, moindre coût, peu d'impact sur l'environnement.

Préserver les zones sensibles pour sécuriser la qualité de l'eau dans le temps : aires de captages, ...

En matière d'organisation, une **meilleure coordination** entre acteurs (partage de données et d'information, appropriation locale via les SAGE ou PTGE) et un **financement accru** de certaines infrastructures (étangs, réseaux) semblent essentiels. Il est nécessaire aussi de trouver l'adhésion et communiquer auprès des citoyens via la mobilisation des élus.

Enfin, socialement, **motiver l'entraide** entre agriculteurs et **développer des solutions adaptées** à chaque territoire permettraient de concilier enjeux environnementaux et agricoles.



ÉNERGIE

La question énergétique est devenue un **enjeu majeur** pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture et l'agroalimentaire dépendent fortement de l'énergie, que ce soit pour la **production agricole** (intrants, mécanisation), la **transformation** des produits, leur **transport** ou leur **conservation**. Dans une région comme Auvergne-Rhône-Alpes, caractérisée par une forte diversité agricole et industrielle, la maîtrise des consommations énergétiques et le développement de sources d'énergie locales constituent des **leviers importants pour sécuriser les filières alimentaires, réduire leur dépendance aux énergies fossiles et renforcer leur résilience**.



Contexte et spécificités régionales :

La région Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie d'une **diversité de sources d'énergie** déjà relativement développées. Le **nucléaire**, et l'**hydroélectricité** y occupent une place importante, complétée par d'autres sources comme l'éolien ou le solaire. Cette diversité constitue un atout pour le développement d'un **mix énergétique** adapté aux besoins des territoires.

Le secteur agricole régional présente également plusieurs caractéristiques favorables à la production ou à la valorisation énergétique. La **forte présence de l'élevage** ouvre des perspectives pour le développement de la **méthanisation**, grâce à la valorisation des déjections animales. Les exploitations agricoles disposent par ailleurs d'un nombre important de bâtiments d'élevage qui pourraient être équipés en **panneaux photovoltaïques**. Certaines initiatives existent également pour développer des productions destinées aux **biocarburants**, par exemple à partir d'huile ou de tourteaux, avec des travaux engagés notamment dans le cadre des CUMA dans la Loire.

La région dispose également d'infrastructures et de compétences industrielles importantes. La présence de **capacités de raffinage** constitue un élément structurant pour les filières énergétiques. Des **pôles techniques** comme Alimentec contribuent également à la recherche et au développement, notamment sur les procédés industriels ou les questions d'emballage.

Plusieurs éléments liés aux systèmes agricoles peuvent également contribuer à limiter la dépendance énergétique. L'**autonomie fourragère**, relativement importante dans certains territoires, permet par exemple de réduire les importations d'alimentation animale. L'utilisation de **coproduits** locaux comme source d'énergie constitue également une piste intéressante, sous réserve de bien prendre en compte les différents usages possibles de ces ressources.

Enfin, certaines pratiques peuvent contribuer à **réduire la consommation énergétique**. Dans certaines zones non mécanisées, la **traction animale** peut par exemple constituer une alternative permettant de limiter les besoins en énergie.

Malgré ces atouts, plusieurs fragilités subsistent. Les systèmes agricoles restent **fortement dépendants des engrais**, en particulier des engrais azotés, dont la production est très consommatrice d'énergie. Plus largement, les filières agricoles et agroalimentaires restent encore largement **dépendantes des énergies fossiles**.



Freins

Les participants ont identifié plusieurs freins au développement d'un système énergétique plus autonome et plus durable pour les filières agricoles et agroalimentaires.

La **dépendance aux énergies fossiles** constitue un frein majeur. Cette dépendance concerne notamment l'utilisation d'engrais azotés, mais aussi les carburants nécessaires aux activités agricoles, au transport et à la transformation des produits.

L'augmentation du coût de l'énergie a un impact direct sur les coûts de production.

Plusieurs **obstacles technologiques** ont également été évoqués. Par exemple, le développement de solutions de transport décarbonées pour les poids lourds reste encore limité. Dans certains cas, les solutions existantes ne sont pas encore suffisamment matures pour être déployées à grande échelle.

Certaines filières énergétiques rencontrent également des **contraintes économiques et techniques**. Le niveau de **technicité** requis pour les unités de méthanisation est élevé et les **retours sur investissement** peuvent être longs, notamment pour les installations de production de biogaz ou les fosses à lisier. Les petits projets énergétiques, par exemple les petites centrales photovoltaïques installées sur des bâtiments agricoles, peuvent également présenter une **rentabilité limitée**. Les agriculteurs peuvent par ailleurs être exposés à des **risques** importants, notamment en cas d'aléas climatiques affectant les installations photovoltaïques.

Des difficultés peuvent également apparaître en matière de **transmission des exploitations** lorsque celles-ci sont associées à des projets énergétiques. **L'acceptabilité environnementale** de certains projets peut également constituer un frein.

La **concurrence entre les usages des ressources** constitue un autre enjeu. Des tensions peuvent apparaître entre cultures énergétiques et cultures alimentaires, ou encore dans l'utilisation de la biomasse et de la méthanisation. Cette concurrence peut également se traduire par une pression accrue sur le foncier agricole, contribuant à une hausse des prix des terres.

Les **industries agroalimentaires** font également face à un enjeu important de sécurisation de l'approvisionnement énergétique, tant en termes de disponibilité que de prix.

Enfin, plusieurs participants ont souligné les difficultés liées au **changement de modèle**. Les investissements nécessaires sont souvent importants et les retours économiques incertains, ce qui peut générer des réticences ou une certaine résistance au changement.



Leviers et plans d'actions

Le développement d'un **mix énergétique diversifié** constitue une piste centrale. Plusieurs sources d'énergie pourraient être davantage mobilisées, notamment le **photovoltaïque** sur les bâtiments agricoles, les **microcentrales hydroélectriques** ou encore la **micro-méthanisation**. L'augmentation de **l'autoconsommation**, individuelle ou collective, apparaît également comme un levier important pour réduire la dépendance énergétique externe.

Le développement de **l'autoconsommation collective** suppose toutefois de renforcer la **viabilité économique** et la **sécurité des projets**, notamment par des investissements adaptés, des solutions technologiques et des cadres contractuels sécurisant les revenus sur le long terme. Les participants ont souligné l'importance de **démarches collectives** associant agriculteurs, transformateurs, collectivités territoriales et particuliers. Les démarches systémiques sont à privilégier.

L'amélioration de l'efficacité énergétique constitue également un enjeu majeur, aussi bien en amont qu'en aval des filières. Des solutions d'optimisation technique peuvent être mobilisées afin de réduire les consommations d'énergie.

Le développement des **circuits courts** peut également contribuer à réduire les besoins en transport et donc la consommation énergétique. La **décarbonation des industries agroalimentaires est à poursuivre. Celle des transports** constitue également une piste, notamment pour la logistique du dernier kilomètre, par exemple à l'aide de véhicules électriques ou de vélos.

Plusieurs leviers concernent également **l'évolution des systèmes agricoles**. Le renforcement de **l'autonomie fourragère**, la valorisation des **déjections animales**, la **réduction de la monoculture**, le **développement de cultures complémentaires**, de **techniques culturales moins énergivores** ou encore le redéveloppement de **systèmes de polyculture-élevage, à l'échelle d'exploitations ou de territoires**, peuvent contribuer à réduire la dépendance aux intrants énergivores. Le développement de **l'agriculture biologique** a également été identifié comme un levier intéressant pour réduire certaines dépendances énergétiques.



La **rotation des cultures**, avec implantation de 3ème culture en supplément type dérobée, cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE) est à développer pour produire de la biomasse valorisable en énergie, notamment en méthanisation, mais aussi potentiellement en jet fuel. La **recherche et l'innovation** apparaissent également essentielles. Des efforts supplémentaires en matière de recherche et développement sont nécessaires pour améliorer la **valorisation des coproduits et des déchets**, développer de **nouvelles solutions énergétiques** ou encore concevoir des **emballages moins dépendants des plastiques**, par exemple à travers la réutilisation du verre. Les acteurs ont également souligné l'intérêt de renforcer la recherche visant à améliorer **l'autonomie énergétique** des exploitations.

La **formation** sur ces différents leviers, à la fois initiale et continue, joue un rôle très important pour susciter davantage de changements de pratiques, en développant la présentation des intérêts économiques en complément, comme par exemple à travers la formation à l'éco-conduite pour les tracteurs ou les camions.

Enfin, plusieurs leviers relèvent des **politiques publiques** et de **l'accompagnement des acteurs**. Les participants ont souligné la nécessité de **simplifier certaines procédures administratives**, de **sécuriser les revenus des projets énergétiques** sur le long terme et de **renforcer les dispositifs d'accompagnement technique et financier**, notamment pour des solutions énergétiques plus complexes à mettre en œuvre, comme les cultures dérobées ou la méthanisation des fosses à lisier par exemple.

Plus globalement, les échanges ont mis en évidence la nécessité d'une **stratégie énergétique claire et de long terme définie par l'Etat**, en tant que pilote avec une approche transversale qui apporte de la visibilité et de la sécurité pour les filières agricoles et agroalimentaires. Le développement de solutions complémentaires, fondées sur la coopération entre les acteurs, apparaît essentiel pour réduire la dépendance énergétique et renforcer la souveraineté alimentaire régionale.



EMPLOI & FORMATION

La question de l'emploi et de la formation constitue un **levier central** pour atteindre les objectifs de souveraineté alimentaire, et celui-ci est particulièrement ressorti dans le cadre de la consultation en ligne. **Disposer d'un appareil productif agricole et agroalimentaire solide suppose en effet de pouvoir attirer, former et maintenir dans l'emploi des professionnels qualifiés, capables de répondre aux besoins des filières et d'adapter les pratiques aux évolutions économiques, environnementales et climatiques.** Dans ce contexte, les enjeux de formation, d'attractivité des métiers et d'organisation du marché du travail apparaissent étroitement liés à la capacité du territoire à produire, transformer et valoriser durablement son alimentation.



Contexte et spécificités régionales :

Plusieurs éléments caractérisent le contexte régional en matière d'emploi et de formation dans les secteurs agricole et agroalimentaire.

Formation :

En matière de formation, l'offre apparaît parfois **insuffisante dans certaines filières spécifiques**, comme le porc, les équins ou les fruits. Cette situation contraste avec la **grande diversité de l'agriculture régionale**, qui génère des besoins variés en compétences et en formations. Le territoire bénéficie toutefois d'un **maillage très dense d'établissements d'enseignement agricole**, constituant un atout important pour l'accès à la formation. Par ailleurs, le tissu économique régional, très industrialisé, entraîne un **fort besoin en compétences industrielles**, ce qui influe sur les dynamiques de formation et de recrutement.

Emploi :

Concernant l'emploi, la région se distingue par l'existence **d'instances de coordination des acteurs de l'emploi en agroalimentaire**. Les travaux de cartographie des acteurs ou le groupe de travail « Communication Emploi IAA », pilotés par la DRAAF, illustrent cette organisation, relativement originale par rapport à d'autres régions. Le territoire bénéficie également d'un fort dynamisme économique, mais celui-ci génère une **concurrence importante entre les secteurs d'activité, notamment au niveau industriel**. Enfin, certaines filières structurantes (fruits, grandes cultures, viticulture) entraînent des **besoins significatifs en main-d'œuvre saisonnière**.

Enjeux globaux :

Plus globalement, certaines **caractéristiques géographiques et territoriales influencent l'accès à l'emploi et à la formation**. La présence de zones de **montagne**, la ruralité de certains territoires ou encore la proximité **de zones frontalières** peuvent générer des difficultés liées au logement ou aux transports.

Dans l'ensemble, la région dispose donc d'atouts réels, tels que la diversité de son agriculture, un réseau dense d'établissements de formation et des initiatives de coordination des acteurs. Toutefois, ces points forts coexistent avec plusieurs fragilités, notamment l'insuffisance de formations dans certaines filières, la concurrence accrue entre secteurs économiques et des contraintes territoriales qui peuvent limiter l'accès à l'emploi ou à la formation.



Freins

Plusieurs freins ont été identifiés par les participants, tant en matière de formation que d'emploi.

Emploi

Du côté de l'emploi, les secteurs agricole et agroalimentaire font face à plusieurs contraintes structurelles. Les **procédures pour obtenir des visas pour la main-d'œuvre étrangère sont jugées complexes**, alors que cette main-d'œuvre est essentielle dans certaines filières recourant fortement au travail saisonnier. Les entreprises rencontrent également des **difficultés à fidéliser les salariés**, tant en amont qu'en aval des filières. Cette situation est accentuée par la **forte concurrence d'autres secteurs d'activité**, capables d'offrir de meilleures rémunérations et des conditions de travail perçues comme plus favorables.

Les **conditions de travail constituent d'ailleurs un enjeu central**, marqué par des contraintes physiques importantes (charges lourdes ou répétitives, variations de température) qui pourraient être **accentuées par les effets du changement climatique**. Les acteurs ont également souligné le poids des **contraintes administratives liées à l'emploi**, notamment pour l'accueil d'alternants ou de salariés, qui mobilisent un temps de gestion important. L'apprentissage est par ailleurs perçu comme coûteux pour les employeurs.

Enfin, plusieurs freins transversaux ont été identifiés. **Le paysage de l'emploi et de la formation apparaît très atomisé et complexe**, avec de nombreuses structures dont les rôles sont parfois **peu lisibles pour les acteurs économiques**. Cette situation conduit parfois certaines entreprises à créer leurs propres centres de formation. Les secteurs agricole et agroalimentaire souffrent également de **représentations souvent négatives**, associées à un travail difficile et à des revenus jugés faibles. Ces difficultés sont accentuées par une **démographie peu favorable, marquée par une baisse importante de la population scolaire**, ainsi que par les **contraintes de logement et de transport** liées aux spécificités territoriales.

Leviers

Emploi

En matière d'emploi, l'amélioration de **l'attractivité des métiers** constitue un enjeu central. Cela passe notamment par **l'amélioration des conditions de travail**, l'innovation pour réduire la pénibilité et un travail renforcé sur la fidélisation des salariés, notamment en donnant davantage de sens au travail. La **mobilisation de la main-d'œuvre locale** représente également une piste importante, en particulier auprès des personnes au RSA. L'amélioration des conditions d'accès à l'emploi, notamment en matière de **transport ou de logement**, constitue également un levier identifié.

Le développement de **l'emploi partagé**, par exemple via les groupements d'employeurs, pourrait faciliter les recrutements, améliorer le suivi des ressources humaines, offrir de meilleurs parcours professionnels et favoriser la fidélisation des salariés.

Plus largement, plusieurs leviers transversaux ont été identifiés. Le **décloisonnement entre les secteurs agricole et agroalimentaire et les autres secteurs d'activité** apparaît nécessaire, notamment au niveau de la formation, en communiquant et développant les **passerelles entre l'enseignement agricole et l'enseignement général** et en favorisant les **synergies avec les autres secteurs industriels**. Le travail sur **l'image et l'attractivité des métiers** constitue également un enjeu majeur, en valorisant notamment la contribution des filières à l'alimentation et en mettant en avant les dimensions liées au contact avec la nature ou à la souveraineté alimentaire.

De manière générale, l'amélioration du revenu et du partage de la valeur apparaît comme un levier essentiel pour renforcer l'attractivité des secteurs. Le rôle de **France Travail** est également souligné pour contribuer à **réduire la complexité et l'atomisation des structures de l'emploi** et pour jouer un rôle plus fédérateur, y compris à l'échelle locale.

Trois priorités d'action ressortent particulièrement des échanges : Mieux faire connaître les métiers et les formations agricoles et agroalimentaires dans les collèges, **décloisonner les formations et renforcer les synergies** avec les formations non agricoles afin de fluidifier les parcours professionnels, et enfin **renforcer l'attractivité des métiers** en agissant sur les rémunérations, les conditions de travail, l'accès à l'emploi et la fidélisation des salariés, tout en valorisant les atouts des secteurs agricole et agroalimentaire.





Freins

Plusieurs freins ont été identifiés par les participants, tant en matière de formation que d'emploi.

Formation

Dans le domaine de la formation, un premier enjeu concerne **l'allongement progressif de la durée des formations, y compris pour les formations techniques**. Cette évolution renforce la **concurrence entre les secteurs d'activité**, les travailleurs qualifiés se tournant souvent vers des secteurs perçus comme plus attractifs et mieux rémunérés que l'agriculture ou l'agroalimentaire. Les acteurs soulignent également la **difficulté à faire évoluer la carte des formations** dans un contexte de maillage très dense de l'enseignement agricole régional malgré une présence forte des professionnels dans les instances de pilotage des établissements (conseils d'administration).

Les **difficultés à mobiliser les agriculteurs sur la formation continue** constituent un autre frein important. Les exploitants disposent de **peu de temps** pour se former et **les moyens financiers disponibles tendent à diminuer**, notamment avec la baisse des financements VIVEA. Pourtant, ces formations sont essentielles pour faire face aux évolutions du métier d'agriculteur, qui nécessite aujourd'hui des compétences multiples : techniques, mais aussi en management, en analyse financière ou en gestion administrative. Dans ce contexte, **la posture d'employeur reste parfois difficile à adopter pour certains agriculteurs**, notamment en matière de management ou de fidélisation des salariés. Par ailleurs, le BPREA est souvent jugé insuffisant pour permettre une installation durable, car il ne couvre pas toujours l'ensemble des compétences nécessaires..

Leviers

Formation

En matière de formation, une **simplification de l'offre** apparaît nécessaire afin de la rendre plus lisible, **tout en conservant certaines formations techniques pointues** lorsque cela est nécessaire, éventuellement dans des **formats plus courts**. Le développement des **stages** est également considéré comme un levier important pour renforcer l'acquisition de compétences techniques et améliorer la dimension qualifiante des formations.

Les **supports pédagogiques** jouent un rôle essentiel, notamment les exploitations agricoles ou les ateliers technologiques présents dans les établissements d'enseignement agricole. Lorsque ces supports ne sont pas disponibles, le **renforcement des partenariats avec des exploitations ou des entreprises** peut constituer une solution. De **nouvelles modalités pédagogiques**, comme l'AFEST (Action de formation en situation de travail), pourraient également être davantage mobilisées, mais certains financeurs les excluent.

Les participants ont également souligné l'importance de **mieux cibler certaines formations sur les filières** présentant des enjeux majeurs pour la souveraineté alimentaire. Par ailleurs, un travail renforcé sur **l'orientation** apparaît indispensable, notamment au niveau des collèves, afin de **mieux informer** les élèves, les enseignants et les parents sur les métiers et les formations des secteurs agricole et agroalimentaire. Le développement de **partenariats territoriaux** entre les acteurs économiques et l'Éducation nationale, par exemple via les CLEE, peut contribuer à cet objectif.

Le transfert des savoir-faire constitue également un levier important, à travers des dispositifs tels que les **contrats CAP**, les **espaces tests** permettant d'acquérir des compétences techniques après le BPREA, **le tutorat en entreprise** ou encore le **service civique agricole**. Enfin, il apparaît nécessaire de renforcer dès la formation initiale les **compétences liées à la capacité à employer** pour les agriculteurs, ainsi que leurs **compétences financières et administratives**.



ACCEPTABILITÉ & IMPLICATION DES CONSOMMATEURS

L'un des grands enjeux de développement des activités de production et de transformation pour répondre à la consommation est l'acceptabilité sociale des projets, qui, localement, peut s'avérer être une barrière à la mise en place de projets. Par ailleurs, les consommateurs par leur acte d'achat ont un rôle à jouer dans la souveraineté alimentaire et le soutien à la production agricole régionale et nationale.



Spécificités régionales face aux enjeux de souveraineté

La région Auvergne-Rhône-Alpes se distingue par une diversité de paysages, de production agricole et alimentaire, ainsi que par la présence de centres de formation agroalimentaire et d'un tissu industriel important.

Il existe un réel savoir faire agroalimentaire, mis en avant par la présence de nombreux labels de qualité. Il existe des filières emblématiques de la région. Les filières sont structurées et il y a une qualité de dialogue entre les acteurs.

La région Auvergne-Rhône-Alpes représente un bassin de consommation important ainsi qu'un lieu de passage touristique. La consommation de produits bio est supérieure à la consommation de produits bio au niveau national.

La diversité des paysages peut être un facteur d'attachement mais peut aussi constituer une faiblesse. La région administrative cumule plusieurs identités historiques ancrées (Auvergne, Savoie...) mais pas une seule et unique identité régionale à l'inverse d'autres régions n'ayant pas fait l'objet de fusions (Bretagne par exemple).

ACCEPTABILITÉ & IMPLICATION DES CONSOMMATEURS



Freins

La région est constituée de nombreuses zones de montagne, et certains territoires sont enclavés avec des **difficultés d'accès routiers**.

En termes de consommation, les principaux freins identifiés sont le **prix et le manque de temps**. Il peut y avoir des paradoxes entre le souhait du citoyen et l'acte d'achat du consommateur.

Ces mêmes freins se retrouvent en RHD, avec la **difficulté supplémentaire à privilégier une origine géographique** dans les cahiers des charges des commandes publiques.

La communication vis-à-vis de projets industriels ou sur les pratiques agricoles peut être inaudible face à des discours relevant de l'agribashing dans les médias et les réseaux sociaux. La présence ou l'implantation d'unités industrielles peuvent être mal accueillies par la population locale.

L'étiquetage des produits n'est pas toujours très clair.

Leviers

L'éducation à l'alimentation doit se faire dès le plus jeune âge dans les lieux de sociabilisation comme l'école. Cette éducation doit comporter à la fois un volet santé et nutrition, mais aussi une sensibilisation aux liens entre production et territoire. Un étiquetage clair sur l'origine mais aussi la construction du prix encouragera les consommateurs à faire des choix éclairés.

S'agissant de la RHD, le rôle des collectivités et de la commande publique est primordial. Les **chefs cuisiniers pourraient être formés à cuisiner des produits non standards.**

Les efforts en termes de communication sur les pratiques agricoles et les projets industriels ne doivent pas être relâchés, notamment sur les réseaux sociaux où il faut être présent. Des visites d'usine ou d'exploitation agricole permettent de mieux faire comprendre au consommateur comment sont produits les produits qu'ils consomment, ce qui renforce l'acceptabilité des projets et fait diminuer l'agribashing.



SPÉCIFICITÉ DES ZONES DE MONTAGNE

La souveraineté alimentaire repose sur la **capacité d'un territoire à produire et à transformer une alimentation suffisante, durable et de qualité**. Dans une région comme l'Auvergne-Rhône-Alpes, fortement marquée par la présence de zones de montagne, la prise en compte des spécificités de ces territoires est essentielle. Les contraintes naturelles, économiques et territoriales y influencent fortement les conditions de production agricole et agroalimentaire.

Les zones de montagne jouent pourtant un rôle important dans l'approvisionnement alimentaire, la préservation des ressources naturelles et la vitalité des territoires ruraux. Comprendre leurs spécificités et identifier les leviers permettant de maintenir et développer l'agriculture en montagne constitue donc un enjeu direct pour la souveraineté alimentaire régionale.



Contexte et spécificités régionales

La région Auvergne-Rhône-Alpes se caractérise par la présence de **trois grands massifs montagneux distincts : les Alpes, le Massif central et le Jura**. Chacun possède des caractéristiques propres, tant en matière de systèmes agricoles que de valorisation économique des productions.

Ces territoires présentent **plusieurs atouts importants**. Les productions agricoles y sont **diversifiées** et reposent largement sur des systèmes d'élevage **valorisant les surfaces en herbe**. Une grande partie du territoire de montagne est en effet constituée de prairies, utilisées pour l'élevage et contribuant à **l'autonomie alimentaire des exploitations**, ce qui constitue un levier pour la souveraineté alimentaire. Ces territoires fournissent également de nombreux **services écosystémiques** et disposent d'une **forte valeur patrimoniale et paysagère**. Le **patrimoine alimentaire alpin** bénéficie d'ailleurs d'une reconnaissance par l'**UNESCO**.

L'agriculture de montagne joue également un rôle structurant pour les territoires. Elle contribue au maintien de l'activité économique et de l'emploi dans des zones souvent rurales ou isolées. Les systèmes agricoles y reposent souvent sur des **complémentarités entre activités, par exemple entre bovins et équins ou entre bovins et porcs**. Ces complémentarités peuvent constituer des atouts économiques, même si elles nécessitent une vigilance particulière sur les aspects sanitaires, notamment pour les filières de lait cru.

Certaines dynamiques émergent également, comme le développement de la **production de légumes en zone de montagne**. Les conditions climatiques, notamment des températures plus fraîches en altitude, permettent de casser certains cycles de ravageurs et peuvent favoriser ce type de production.

SPÉCIFICITÉ DES ZONES DE MONTAGNE

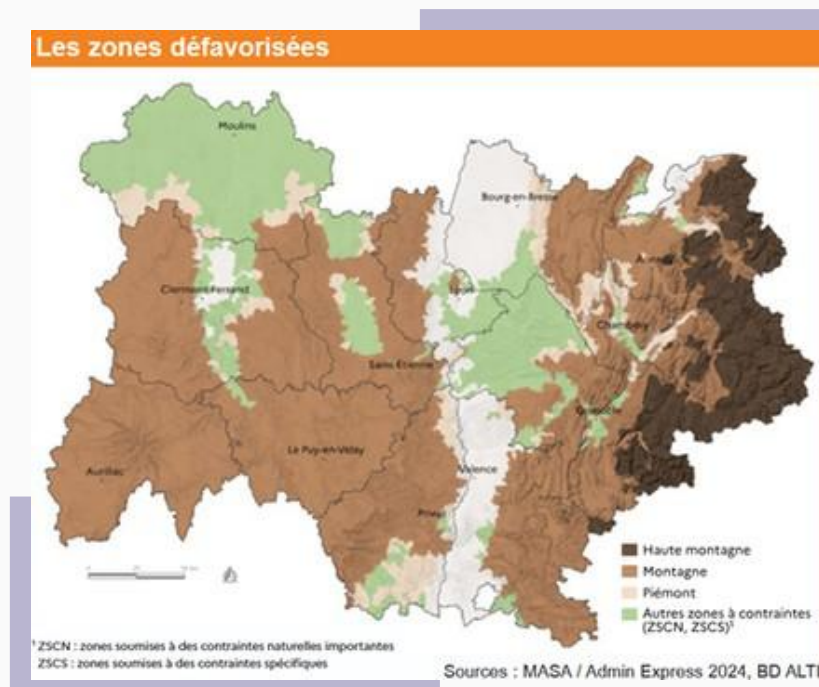
Contexte et spécificités régionales

Plusieurs dispositifs de soutien et d'organisation contribuent par ailleurs au fonctionnement de ces territoires. L'**indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN)** constitue une aide importante pour les exploitants agricoles. Par ailleurs, les territoires de montagne se caractérisent par la présence d'un grand nombre d'acteurs institutionnels ou territoriaux, comme les **commissariats de massif** ou les **parcs naturels régionaux**. Cette multiplicité d'acteurs peut générer des contraintes administratives, mais elle constitue aussi une **source d'opportunités** pour le développement de projets territoriaux.

Malgré ces atouts, les zones de montagne se caractérisent également par **certaines fragilités structurelles**. La principale problématique identifiée concerne leur moindre compétitivité par rapport aux zones de plaine. Les coûts de production y sont plus élevés, tandis que les produits de montagne ne sont pas toujours valorisés à la hauteur des contraintes de production. Cette situation fragilise le revenu des exploitants et la viabilité économique des exploitations.

Les prairies couvrent 71% de la SAU régionale, en zone de montagne ou haute montagne. En 2023 en Auvergne-Rhône-Alpes, il y avait 23 000 bénéficiaires de l'ICHN.

Zones défavorisées : 10% de la région en haute-montagne, 55% en montagne et 5% en piémont.



SPÉCIFICITÉ DES ZONES DE MONTAGNE



Freins

Plusieurs freins ont été identifiés comme pouvant limiter la contribution des zones de montagne à la souveraineté alimentaire.

Le **changement climatique constitue un enjeu majeur**. Les territoires de montagne apparaissent particulièrement **sensibles** à ses effets. La baisse de productivité qui peut en résulter fragilise l'équilibre économique des exploitations, mais également celui des outils de transformation dépendants de ces productions.

La **concurrence** avec les activités touristiques représente également un facteur de tension important. Elle se traduit notamment par une forte pression foncière, qui complique l'accès au foncier agricole. Cette concurrence impacte également le logement des saisonniers et des salariés agricoles. Elle se manifeste aussi dans l'usage des ressources naturelles, par exemple pour l'eau, avec des arbitrages entre besoins liés à l'enneigement et ceux de l'élevage.

Les exploitations agricoles de montagne font également face à des **coûts de production plus élevés** que dans les zones de plaine, ce qui réduit leur compétitivité. Les charges de mécanisation sont plus importantes et pourraient faire l'objet d'analyses spécifiques, notamment avec les CUMA, afin d'identifier d'éventuelles marges d'économie. Le morcellement des parcelles constitue également une contrainte supplémentaire pour l'organisation du travail et l'efficacité des exploitations. Par ailleurs, le coût des bâtiments agricoles est particulièrement élevé dans ces territoires.

La **fermeture de certaines stations de ski** représente une autre difficulté, car elle remet en cause la possibilité pour certains exploitants d'exercer une double activité hivernale, qui constituait un complément de revenu.

Les participants ont également évoqué la **fermeture progressive des espaces**, qui peut entraîner une perte de surfaces agricoles et une évolution de la biodiversité. À cela s'ajoutent les **difficultés liées à l'installation et au renouvellement des générations**, en raison notamment du coût d'accès au foncier ou des investissements nécessaires au démarrage d'une exploitation.

Enfin, les **signes officiels de qualité et d'origine (SIQO) ne couvrent pas l'ensemble des productions agricoles de montagne**. Les productions qui n'en bénéficient pas rencontrent davantage de difficultés pour valoriser leurs produits.



Leviers

L'**adaptation au changement climatique constitue un enjeu central**. Dans certains cas, les cahiers des charges des SIQO peuvent limiter les capacités d'adaptation des exploitations, notamment concernant l'alimentation des animaux, les calendriers de production ou l'irrigation. Une évolution de certains aspects de ces cahiers des charges pourrait être envisagée afin de permettre aux exploitants d'adapter leurs pratiques aux nouvelles conditions climatiques.

Pour compenser le manque de compétitivité des zones de montagne, plusieurs pistes ont été évoquées. Le **renforcement de la reconnaissance du handicap naturel** apparaît nécessaire, notamment par une **évolution ou un renforcement de l'ICHN**, aujourd'hui jugée insuffisante. Certains participants ont également évoqué la création de nouveaux dispositifs d'aide ou de mesures fiscales incitatives pour soutenir la production en zone de montagne.

Par ailleurs, **certaines filières qui ne bénéficient pas aujourd'hui de l'ICHN, comme les fruits**, subissent pourtant les mêmes contraintes et pourraient être intégrées à ce dispositif ou bénéficier d'un programme spécifique dans le cadre de la PAC, sans pour autant dévaloriser l'ICHN existante. L'accès à l'énergie pourrait également être facilité afin d'améliorer la compétitivité des exploitations.



La **valorisation des produits de montagne** constitue un autre levier important. La promotion de l'origine « montagne » et la segmentation des produits peuvent contribuer à une meilleure reconnaissance de leur valeur.

La **mention « Produits de montagne »** existe déjà et des initiatives, comme celles portées par l'association Altitude, s'inscrivent dans cette logique. Les participants ont également souligné l'intérêt de développer la valorisation des produits de montagne dans la restauration hors domicile, qui représente un débouché stable, en **reconnaissant ces produits au même titre que les SIQO**.



Plusieurs pistes d'action concernent également l'aménagement du territoire et la gestion des ressources. Un plan spécifique sur la **gestion de l'eau** en montagne pourrait être envisagé. L'**aménagement foncier**, notamment pour réduire les effets du morcellement des parcelles, constitue également un levier potentiel.

D'autres actions visent à soutenir le développement économique local. Le développement d'une **filière durable de coupe de bois**, l'investissement pour maintenir l'activité économique et le maintien d'un tissu agricole suffisant apparaissent essentiels pour préserver la vitalité des territoires. Certains participants ont proposé de suivre le nombre d'actifs agricoles comme indicateur afin d'éviter de franchir un seuil critique qui entraînerait une déprise agricole et des conséquences importantes pour les territoires.

Le **développement des circuits courts et du tourisme en gîte** peut également contribuer à promouvoir l'agriculture de montagne et à diversifier les sources de revenus des exploitations.

Enfin, plusieurs propositions concernent les politiques publiques. **L'élaboration d'une nouvelle loi Montagne** a été évoquée afin de mieux prendre en compte les spécificités de ces territoires. Le **plan Héritage lié aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030**, qui vise à accompagner l'adaptation durable des massifs alpins, pourrait également être étendu à l'ensemble des massifs de la région et non uniquement aux Alpes.

Dans l'ensemble, les échanges ont souligné l'**importance de maintenir une agriculture active en zone de montagne**, à la fois pour la production alimentaire, pour la préservation des paysages et pour la vitalité économique et sociale des territoires.





La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



aria
Auvergne-Rhône-Alpes
Industries Agroalimentaires



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Réalisation par la Chambre régionale d'agriculture
Auvergne-Rhône-Alpes
Photos - opéra médiathèque /
© Pascal Xicluna / agriculture.gouv.fr
©Xavier Remongin / agriculture.gouv.fr